



# AMÉNAGEMENT

# RN82 < BALBIGNY

NEULISE >

# 2x2voies

## LA FIN DU PROJET

### AVANT LA MISE EN SERVICE de janvier à juin 2018

- Les équipements sont posés sur l'ensemble du tracé :



marquage au sol



glissières



panneaux directionnels

- Les aménagements paysagers ont bien avancé et se poursuivront à l'automne 2018 après la mise en service. La majorité des végétaux plantés sont certifiés Végétal Local.



- Les travaux du raccordement nord à la 2x2 voies actuelle se sont déroulés sous déviation de la RN82 dans l'échangeur de Neulise.

### OUVERTURE DE LA NOUVELLE RN82

La nouvelle route, dont la mise en service était initialement prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, est ouverte à la circulation **début juillet 2018**.

### APRÈS LA MISE EN SERVICE

- Les travaux de finition et les aménagements paysagers resteront à terminer.
- L'ancienne RN82 sera reclassée en route départementale D282.

**MISE EN SERVICE**  
DÉBUT JUILLET 2018

2013

TRAVAUX PRÉPARATOIRES

RÉALISATION DE LA PARTIE NORD (PRÈS DE NEULISE) ET CONSTRUCTION DE 2 PONTS (FIN 2014)

JUIN 2016

TERRASSEMENT SUR 4 KM DE VOIE AVEC MISE EN PLACE D'ACCÈS RÉSERVÉS AUX ENGINS DE CHANTIER

- RÉOUVERTURE DE LA RD5
- MISE EN SERVICE DE LA DÉVIATION PROVISOIRE
- CONSTRUCTION DE 2 PONTS À LA REVOUTE

AVRIL À OCTOBRE 2017

RÉALISATION DES CHAUSSÉES ET ASSAINISSEMENT DES SURFACES SUR LA TOTALITÉ DE LA VOIE RAPIDE (4 KM)

- RACCORDEMENT À LA VOIE RAPIDE EXISTANTE À NEULISE
- POSE D'ÉQUIPEMENTS ET D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

JANVIER À JUIN 2018

- FINITIONS
- RECLASSEMENT DE L'ANCIENNE RN82 EN ROUTE DÉPARTEMENTALE D282

# UNE DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

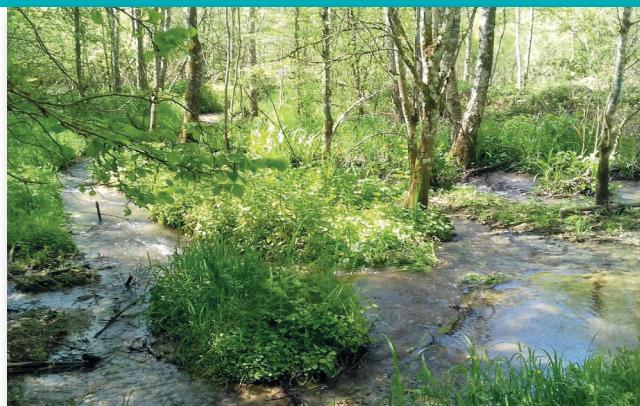
Ce chantier a fait l'objet de nombreuses mesures de protection de l'environnement pendant toute sa durée, notamment :

- **protection des ruisseaux** avec des bassins provisoires,
- **limitation des poussières** par arrosage pendant les phases de terrassement,
- **déplacements d'espèces** avant travaux,
- **mise en place de clôtures** anti batraciens.

Plusieurs mesures de réduction et de compensation ont également mises en place dans le cadre de ce projet :

- **maintien du corridor écologique** de la Revoute avec la **construction de 2 grands ouvrages d'art**
- **restauration d'une zone humide** de 4,55 ha sur la commune de Violay
- **reboisement** de 9 ha aux abords du chantier (avec une majorité d'espèces Végétal Local)
- construction de **murs antibruit**
- réalisation de **7 mares de compensation** aux abords du chantier
- créations de **sentiers pédagogiques**

Après la fin du chantier et la mise en service de la nouvelle route, l'environnement continue d'être pris en compte.

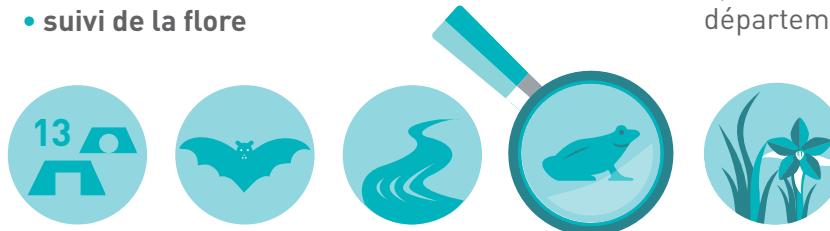


Conformément aux engagements de l'État, des suivis écologiques sont mis en place pendant une durée de 30 ans (jusqu'en 2048), à proximité du chantier et sur la zone humide de Violay :

- **suivi de l'efficacité de 13 ouvrages de franchissement** de l'infrastructure pour la faune sauvage,
- **suivi des chiroptères** dans le bois de la Revoute et dans les ouvrages de franchissement,
- **suivi de la qualité des cours d'eau et suivi piscicole,**
- **suivi des espèces** (amphibiens, avifaune, papillons cuivrés des marais)
- **suivi de la flore**



Les suivis et la gestion des sites des mesures compensatoires sont confiés à des partenaires spécialisés : ONF, FRAPNA, LPO, Fédérations départementales de chasse et de pêche.



## ZOOM SUR LA JOURNÉE DÉCOUVERTE DE LA RN82, LE SAMEDI 9 JUIN

Près de 400 personnes ont participé à pied, à vélo, en bus à la journée organisée par les communes de Neulise, Balbigny et St-Marcel-de-Félines. Elles ont pu circuler librement sur la nouvelle infrastructure et bénéficier des différentes animations proposées : randonnée pédestre, footing destiné à tous et visites commentées en bus toute la journée, sans oublier des lieux de restauration. (les bénéfices de cette journée sont reversés à des associations locales qui accompagnent des enfants en situation de handicap).

Pour plus d'informations rendez-vous sur [www.rn82neulise-balbigny.fr](http://www.rn82neulise-balbigny.fr)  
Pour toutes questions, envoyez un mail à [rn82-neulise-balbigny@developpement-durable.gouv.fr](mailto:rn82-neulise-balbigny@developpement-durable.gouv.fr)